

Entretiens européens

En présentiel

Possibilité de distanciel uniquement pour les participants hors Gironde

en partenariat avec



ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX



**Quelles ressources européennes
pour accompagner
efficacement les entreprises ?**

21 JUIN 2024
9H / 17H30

Entretiens européens : Quelles ressources européennes pour accompagner efficacement les entreprises ?

8H45 - 9H

Accueil des participants



9H - 9H30 ALLOCUTION D'OUVERTURE



Laurent Pettiti, Président de la Délégation des Barreaux de France
Caroline Laveissière, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux
Jérôme Delas, Vice-Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux



9H30 - 11H **ATELIER 1**

CONNAITRE ET OBTENIR LES FINANCEMENTS EUROPÉENS ACCESSIBLES AUX ENTREPRISES

Découvrir les financements européens pour aider les entreprises et procédures à suivre pour y accéder

Thibault Saint-Martin, Avocat et Président de l'Institut de Droit européen du Barreau de Bordeaux

Carine Vernhes, Déléguée régionale Europe et international à la région Nouvelle-Aquitaine

10h30 - 11h : Echanges avec la salle



11H15 - 12H45 **ATELIER 2**

METTRE EN ŒUVRE LE DEVOIR DE VIGILANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Présentation de la nouvelle directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (apports et contraintes) et mise en œuvre

Pascal Durand, Eurodéputé, ancien Avocat

Isabelle Grenier, Présidente de la Commission Droit et Entreprises du Conseil national des barreaux

12h15 - 12h45 : Echanges avec la salle



12H45 - 13h45 : Pause déjeuner sur place



13H45 - 15H15 **ATELIER 3**

COMPRENDRE LA FISCALITÉ EUROPÉENNE

Présenter les champs d'action de l'UE dans ce domaine et les obligations qui en découlent

Tristan Le Scouëzec, Avocat spécialisé en Droit fiscal et Droit douanier, Barreau de Bordeaux

Alexandre Maitrot de la Motte, Professeur de droit fiscal à l'Université Paris-Est Créteil

14h45 - 15h15 : Echanges avec la salle



15H30 - 17H **ATELIER 4**

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Présentation de l'AI Act : nouvelles obligations et procédures à mettre en place pour les entreprises

Thierry Wickers, ancien Bâtonnier de Bordeaux, 1^{er} Vice-Président du CCBE

Marie Even, Directrice générale déléguée de Cdiscount (Cnova - Groupe Casino)

16h30 - 17h : Echanges avec la salle



17H - 17H30 CLÔTURE

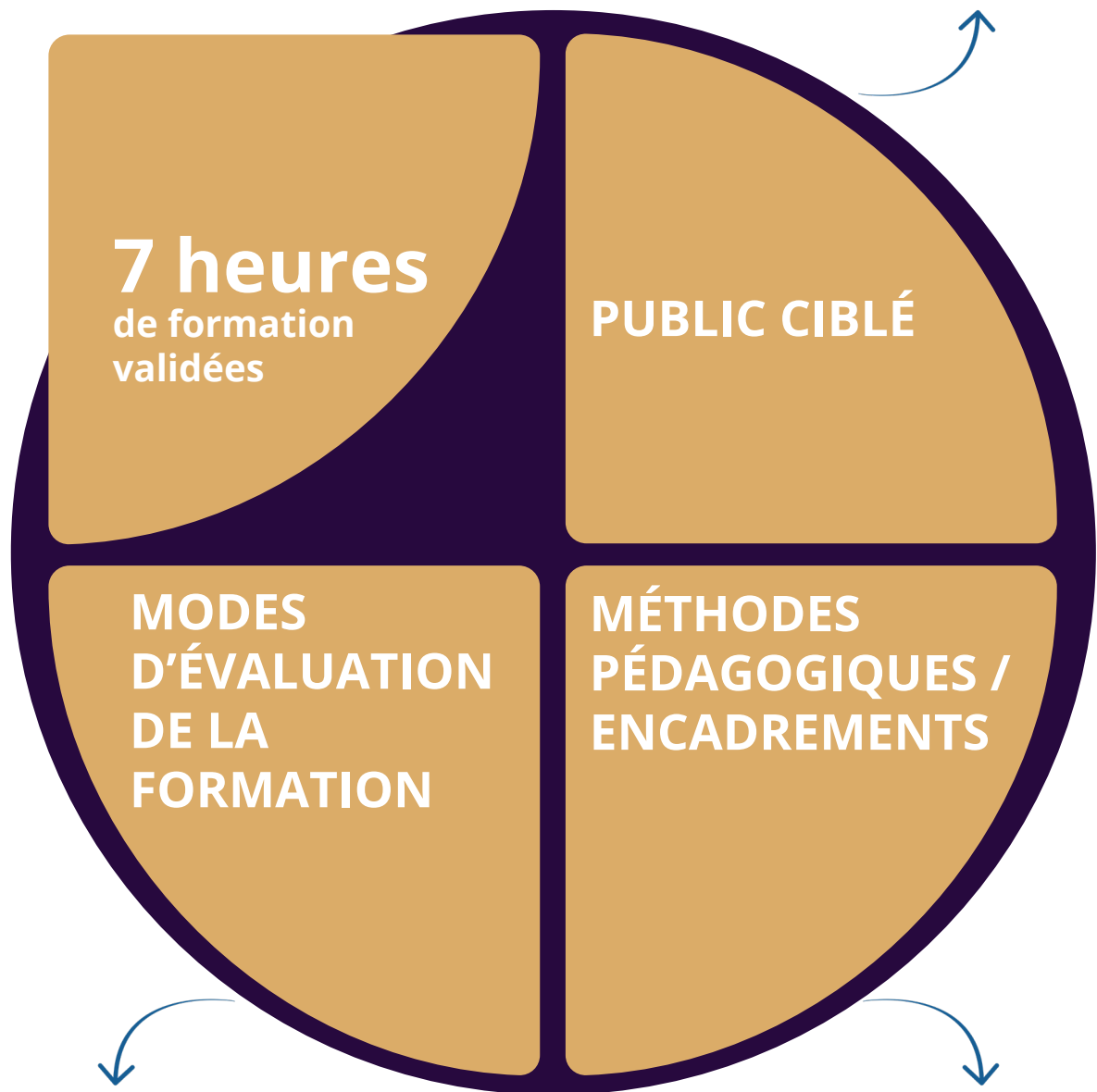
La mise en œuvre en France des nouvelles réglementations européennes



Entretiens européens

Quelles ressources européennes pour accompagner efficacement les entreprises ?

**Avocats, juristes,
élèves-avocats et autres
professions**



7 heures
de formation
validées

PUBLIC CIBLÉ

**MODES
D'ÉVALUATION
DE LA
FORMATION**

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES /
ENCADREMENTS**

**Questionnaire d'évaluation
et questionnaire de
satisfaction en ligne à l'issue
de la formation.**

**Formation associant aspects
théoriques et pratiques
suivi à distance ou en
présentiel, interaction avec
les intervenants en posant
des questions sur place ou en
ligne.**

*Les attestations de formation seront envoyées
à chaque participant à l'issue de la formation.*

Quelles ressources européennes pour accompagner efficacement les entreprises ?



Hôtel Mercure Bordeaux
Centre-Ville
5 rue Robert Lateulade
33000 Bordeaux



Accès
[Google Maps](#)

Durée : 1 journée soit 7 heures de formation

Formation continue
7 heures de formation continue validées

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Inscriptions :
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
ou +32 (2) 230 83 31

Référents Événementiel :
yasmine.nehar@dbfbruxelles.eu ou
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

Référent Handicap :
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

a.

AVOCATS.BE
Ordre des Barreaux
Francophones et
germanophone de
Belgique



BARREAU
DE
BRUXELLES
ORDRE
FRANÇAIS